

allocations. Nous avons pressé le gouvernement de diminuer les impôts des gens moyens et des économiquement faibles, ce qui aurait entraîné une nouvelle répartition des revenus.

Quelles solutions le gouvernement a-t-il proposées à cet égard? Voyons d'abord ce qu'il a fait pour relancer l'économie afin d'employer les chômeurs. Tardivement, voilà qu'on va dépenser de l'argent pour des travaux publics. On a affecté 20 millions de dollars aux routes d'accès à l'aéroport international de Montréal et 23 millions pour le reste du Canada.

Une voix: La belle affaire!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): La belle affaire, en effet. C'est lamentable; un peu comme si l'on jetait une sardine à une baleine affamée. Le gouvernement compte dépenser 40 millions de dollars pour les logements. C'est une aide, mais bien en deçà des besoins. On ne fait rien pour diminuer la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, au moment où l'industrie du bois de construction, dont 80 p. 100 des produits sont exportés, voit ses prix de revient augmenter de 6 p. 100 par suite de la hausse du change du dollar canadien.

Le gouvernement a proposé la création d'une caisse de prêts de 150 millions de dollars à laquelle les provinces pourraient recourir pour des travaux publics. Monsieur l'Orateur, c'est le premier ministre du Québec qui, le premier, avait lancé cette idée en juin 1970, à Winnipeg, lors de la conférence fédérale-provinciale. Il avait demandé l'établissement d'une caisse qui servirait à des subventions et à des prêts. Dans le cas des provinces qui auraient le plus fort taux de chômage, le montant des subventions devait augmenter et celui des prêts, diminuer. Ce ne sont pas du tout des subventions que les provinces doivent recevoir, mais des prêts consentis à des taux d'intérêt très élevés. Il n'est pas surprenant que le premier ministre Bourassa ait déclaré à la presse que le budget ne saurait répondre aux problèmes du Québec.

Des voix: Honte.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Voyons ce que fera la caisse pour ramener les chômeurs au travail. Cet argent doit être réparti sur une période de 16 mois. Le Québec doit recevoir 68 millions de dollars, dont 28 millions cet hiver; la Colombie-Britannique, 35 millions, dont 13 cet hiver; l'Ontario, 17 millions, dont 6 cet hiver; le Manitoba, 8 millions, dont 3 cet hiver; la Saskatchewan et Terre-Neuve recevront chacune 5 millions, dont 2 cet hiver. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick recevront 4 millions, dont 1.5 cet hiver. L'Île-du-Prince-Édouard recevra 1 million. Monsieur l'Orateur, croit-on vraiment que ces sommes permettront aux provinces de régler le problème du chômage?

L'hon. M. Stanfield: Le ministre des Finances semble le croire.

[M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).]

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): En refusant d'accorder des subventions plutôt que des prêts, le gouvernement a simplement cherché à se décharger sur les provinces, qui doivent maintenant augmenter leur dette et le service de la dette pour toucher des sommes qui aideront peu à la solution des problèmes des chômeurs.

Voyons comment le gouvernement s'y prend pour mieux répartir le pouvoir d'achat. Nous nous attendions tous, naturellement, au retrait de la surtaxe de 3 p. 100 sur le revenu des particuliers et des sociétés, car elle devait expirer à la fin du mois. Le gouvernement a annoncé qu'elle serait maintenue. Monsieur l'Orateur, ce budget n'était pas nécessaire. Les mesures afférentes à des travaux publics qu'il contient auraient pu être présentées sous forme de crédits supplémentaires, ou par voie de déclarations à l'appel des motions. Pourquoi avoir présenté ce budget qui n'est qu'une farce monumentale destinée à camoufler le maintien de la surtaxe de 3 p. 100 qu'il y a six semaines seulement, le ministre avait dit vouloir abolir.

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): On a édifié tout cet échafaudage sous forme de budget afin de dissimuler le fait que le gouvernement devait continuer à soutirer annuellement 245 millions de dollars aux contribuables canadiens. Il aurait fallu leur laisser cet argent afin qu'ils puissent acheter des produits, ce qui aurait stimulé l'économie et accru la demande au pays.

M. Gilbert: Bravo!

Une voix: Quelles belles étrennes pour les contribuables!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): En accroissant la demande, le gouvernement pourrait stimuler l'économie avec beaucoup plus de succès qu'au moyen des défalcons et des allocations qu'il entend offrir et qui, d'après le ministre, coûteront environ 250 millions de dollars aux contribuables. Il n'y eu aucune réduction d'impôt pour les groupes à revenus faibles et moyens. Le moins qu'on aurait pu faire aurait été d'exempter les personnes seules gagnant moins de \$2,000 par an et les ménages gagnant au plus annuellement \$4,000. Le gouvernement ne l'a pas fait. Voilà pourquoi nous avons présenté un amendement qui le critique pour s'en être abstenu. Même ceux qui recevront le supplément garanti devront payer un impôt sur le revenu d'une pension qui les laisse bien au-dessous du seuil de la pauvreté.

• (4.20 p.m.)

Au lieu d'augmenter les pensions de ceux qui bénéficient de la pension de base de la sécurité de la vieillesse, au 1^{er} janvier on va la leur réduire de \$1.17 par mois. Aux termes de la loi actuelle, ceux qui bénéficient de la pension de base auraient droit à une indemnité pour le coût de la vie qui porterait leur pension à \$81.17 par